

Fimatech
Compte-Rendu du
8 mars 1996

Ordre du jour

1. Activités
 - 1.1 Piment Forts
 - 1.2 Cabane à sucre
2. Table de concertation
3. Varia
 - 3.1 comptabilité
 - 3.2 Agression Sexuelle

1. Les activités:

- 1.1 Piments Forts: Une réservation à été fait pour le 3 mai. Le problème est que les troisièmes années vont être en stage. D'autres réservations peuvent être possibles mais pour des petits groupes. Laurence propose qu'on fasse d'autres réservations plutôt pour les troisièmes. Pierre devra confirmer cet après-midi pour 40 places le 3 mai. Si une leçon doit être tirez de tout cela, mentionne Laurence c'est que la partie de fin de session devra être organisée au plus vite.
- 1.2 Cabane à sucre: La liste d'inscription contient 42 places. Une réservation a été faite pour 30 personnes. On devra rappeler pour élargir la réservation. Le bus peut contenir 45 personnes. L'heure de départ est avancée à 18h30. Dominic propose que quelqu'un soit délégué (30 mars) pour prendre des photos. Le 20 mars une réunion d'information sera organisée au E-144 a 11h. Les détails comme le chemin, les méthodes de paiement devront être réglées pour la réunion. Les règlements de l'activité vont être listés. (pas de boisson, ni de drogue dans le bus.) La rencontre pour le départ se fera à six heures devant la grande salle. Le bus partira de là-bas à 23h30. \$ 5 de dépôt pour le bus devra être apporté si possible à la réunion d'information. 15 \$ devraient être prévus pour le coût.

2. Table de concertation:

2.1 Lisa a rempli la feuille et se propose d'écrire une lettre supplémentaire pour justifier notre besoin de ne pas partager notre local avec personne d'autre en plus elle télécopiera le résultat à Dominic pour qu'il mette tout ça au propre.

3. varia:

3.1 Comptabilité: Lisa a mis au propre les encaissements et les décaissements pour le siam. Lisa a tout classé les reçus pour les activités

3.2 Agression: Un policier est venu se renseigner sur des éventuels témoins d'une agression ayant eu lieu la semaine dernière. Il est convenu d'afficher la carte du policier au cas où une personne aurait de l'information pertinente.